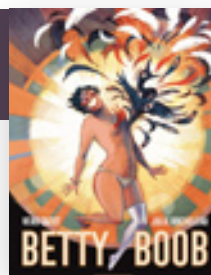




CULTURE

J'aime Hydro :
replonger dans
un courant collectif

PAGE 8



Suggestions de nos libraires

PAGE 9

GRATUIT

MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES
FÉVRIER 2018 - VOLUME 33 NUMÉRO 5
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

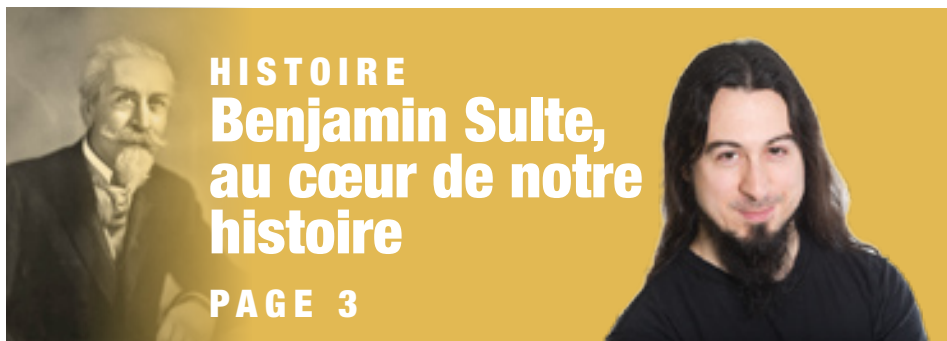
OPINION

Pendant ce temps, sur la ligne de piquetage...



PAGE 2

PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ



HISTOIRE
Benjamin Sulte,
au cœur de notre
histoire

PAGE 3

SOCIÉTÉ
Analphabète de
mes finances

PAGE 3



DOSSIER SPÉCIAL

Mettre son argent où ça compte

PAGES 9 À 11

Pendant ce temps, sur la ligne de piquetage...



À l'heure où ces lignes sont écrites, on nous dit que le lock-out à l'aluminerie de Bécancour pourrait durer longtemps. On prétend même que les propriétaires de l'entreprise avaient prévu le coup. Qu'ils auraient manœuvré de sorte qu'ils puissent fermer deux des trois séries de cuves de l'usine. Selon leurs calculs, le prix de la tonne s'en trouverait ainsi rehaussé, car la demande dépasserait l'offre sur le marché de l'aluminium. Et ce n'est pas tout. Comme l'usine n'a pas fait depuis longtemps l'objet d'investissements importants pour mettre ses équipements à jour, la possibilité que les propriétaires mettent définitivement la clé sous la porte ne saurait être écartée.

RÉAL BOISVERT

Dans la foulée, on a entendu quelques observateurs dénoncer la stratégie syndicale. Les syndiqués seraient, a-t-on suggéré, les artisans de leur malheur. D'autres n'ont pas hésité à les comparer à des enfants gâtés qui se plaignent alors qu'ils sont payés 40 \$ l'heure. Au final, cette fois de l'avis de la majorité des commentateurs, c'est l'ensemble de l'économie de la région qui se trouvera à pâtir. Vrai. Les 1 300 travailleurs de l'usine, les sous-traitants et les commerces subiront les lourdes conséquences de ce conflit de travail.

Mais le tableau est incomplet. Sauf erreur, on n'a pas vu grand monde saluer le courage des employés d'ABI. Car un lock-out ou une grève, quoi qu'on en dise, ça fait mal. Parlez-en aux travailleurs

de Delastek à Grand-Mère qui font le pied de grue depuis trois ans aux abords de l'usine. Ainsi les travailleurs de Bécancour et leur famille acceptent à leur tour de souffrir pour protéger leur régime de retraite et faire respecter les règles de l'ancienneté, tout autant que celles de la solidarité intergénérationnelle. C'est dire qu'il se passe là quelque chose qui n'est pas banal.

Qu'il y ait encore en 2018 des salariés prêts à défendre avant tout des principes, cela devrait forcer l'admiration.

On sort en effet de l'ordinaire, qui consiste trop souvent en un lot de renoncements répétés ou de compromis dociles devant les diktats de l'économie. Or, justement, quand quelques-uns jouent leur va-tout et se tiennent debout, on ne saurait que s'en réjouir ! Qu'il

y ait encore en 2018 des salariés prêts à défendre avant tout des principes, cela devrait forcer l'admiration.

La Gazette de la Mauricie n'est pas un journal syndical. C'est un journal communautaire. Il se trouve cependant que le combat des travailleurs de Bécancour est aussi le nôtre. Comme eux, nous estimons qu'il faut mettre de l'avant les

les travailleurs d'Alcan à Alma en 2012, au terme d'un lock-out de six mois, avaient obtenu un contrat de travail dont les clauses ont bénéficié à tous les employés de l'industrie. Pour mémoire, à l'issue de ce conflit, Rio Tinto/Alcan donnait le coup d'envoi à l'agrandissement de l'aluminerie almatoise.

Les choses étant ce qu'elles sont, la grande zone métropolitaine de Trois-Rivières et de Bécancour se doit de montrer un front uni devant la multinationale américaine. En nous divisant sur ce point, nous risquons à la fois de perdre l'usine et d'être dépossédés de l'honneur d'avoir soutenu une juste cause.

SOURCES DISPONIBLES
au www.gazettemauricie.com

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ

PAGE 3

HISTOIRE

PAGE 3

ÉCONOMIE

PAGE 4

CAP SUR

L'INNOVATION SOCIALE

PAGE 4

ENVIRONNEMENT

PAGE

CULTURE

PAGES 6 ET 7

VOIR LE MONDE...

AUTREMENT

PAGE 8

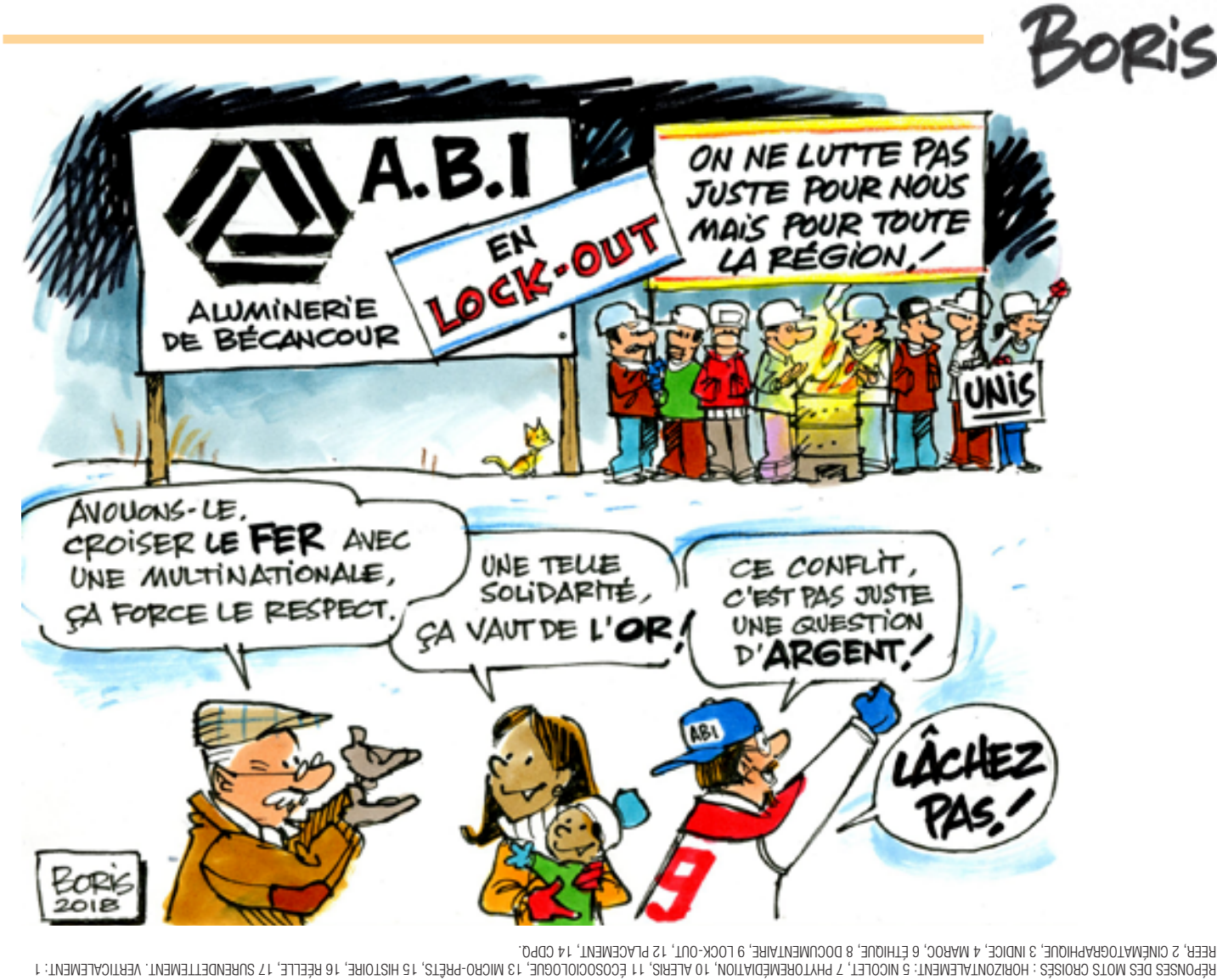
MOTS CROISÉS

PAGE 8

DOSSIER

FINANCE RESPONSABLE

PAGES 9 À 11



REPRODUCTION DES MOTS CROISÉS : HORIZONTALLEMENT : 5 NICOLET, 7 PHYREMENTAIRE, 8 DOCUMENTAIRE, 9 LOCK-OUT, 12 PLACEMENT, 14 COPPO. RÉPONSES : 2 CINÉMATOGRAPHIQUE, 3 INDICE, 4 MAROC, 6 ÉTHIOPIE, 8 DOCUMENTAIRE, 9 LOCK-OUT, 12 PLACEMENT, 14 COPPO.

CHIFFRE DU MOIS

82%

Proportion de la richesse créée en 2017 qui a été accaparée par le 1% le plus fortuné de la planète

Source: La Presse, 21 janvier 2018

lagazette

de la Mauricie

www.gazettemauricie.com

facebook.com/lagazettedelamauricie

[@GazetteMauricie](https://twitter.com/GazetteMauricie)

Présidente: Valérie Delage
Directeur : Steven Roy Cullen
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6 - Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Analphabète de mes finances



Février est le mois de la culpabilité financière pour moi! C’est celui où je me fais constamment rappeler, par les innombrables analystes financiers, à quel point je suis une mauvaise gestionnaire de mon argent et une piètre planificatrice de mon avenir.

VALÉRIE DELAGE

La saison de préparation des impôts bat son plein et la chasse au REER est officiellement ouverte. Si mon intérêt pour cette quête est aussi faible que pour la chasse à l’original, elle suscite de surcroît en moi un désagréable sentiment d’incompétence. Je l’avoue sans fierté, je n’accorde que très peu de temps et d’attention à la gestion de mes finances.

Il faut dire que je ressens aussi un certain instinct de rébellion à l’idée d’encourager un fonctionnement de notre société basé sur l’argent. Les vendeurs de services financiers insistent pour que nous achetions leurs produits en nous faisant sentir combien il est irresponsable de ne pas épargner, de ne pas planifier sa retraite, etc. Or, dans le contexte actuel de surendettement et de pression à faire des placements, je ne peux m’empêcher de me demander à qui profite réellement cet argent durement gagné et aussitôt aspiré ailleurs. Surtout quand je vois que les banques et autres grandes entreprises

cotées en bourse affichent des profits records chaque année, tandis que leurs dirigeants gagnent mon salaire annuel en quelques minutes.

J’apaise un tantinet mes remords de conscience en me disant que le peu de REER que je possède est un investissement socialement responsable (ISR),

Toutefois, même après de longues recherches sur Internet, je n’ai pu trouver aucune information sur la liste des entreprises soutenues par mon argent.

les gestionnaires du fonds m’assurant vaguement qu’ils utilisent cette approche. Toutefois, même après de longues recherches sur Internet, je n’ai pu trouver aucune information sur la liste des entreprises soutenues par mon argent. Et quoi qu’il en soit, je dois me résoudre à faire partie des gens qui encouragent la spéculation boursière.

Des personnes ayant de bien meilleurs revenus que moi me font comprendre, à l’aide d’un jargon hermétique, que je suis

inconsciente de ne pas investir dans des REER ni de ne pas planifier ma retraite. Inévitablement, la moralisatrice fable de La Fontaine « La cigale et la fourmi » se met alors à tourner en boucle dans mon esprit – celui-ci certainement trop porté à la chanson! Le hic, c’est que je travaille dans un organisme communautaire. Autant dire que je ne roule pas sur l’or.

Comme une bonne portion de la population, je m’inquiète surtout de savoir à quel âge je pourrai bien prendre ma retraite.

L’argument qu’on avance le plus souvent pour me convaincre de ce concept individualiste d’investissement est que si je place de l’argent dans un REER, je paierai moins d’impôt. Le message que je décote, c’est que « je suis la seule responsable de la cagnotte pour mes vieux jours et la seule à blâmer si je n’y vois pas.

Et je ferais mieux de placer mon argent pour mon propre avenir plutôt que de le gaspiller en impôts. » Mais les gens à faible revenu arrivent tout juste à boucler leur budget mensuel. Alors quelle marge d’épargne peuvent-ils dégager pour investir dans un REER? Par contre, les gens riches peuvent se permettre de ne pas payer d’impôt en optant – avec l’aide de banques et de firmes comptables – pour l’évasion fiscale. J’ai la désagréable impression que, bientôt, nous ne serons plus assez pour maintenir nos services publics...

Par conséquent, je persiste à payer fièrement mes impôts – ce n’est pas du gaspillage à mes yeux, car je fais partie des « hurluberlus » qui pensent que s’offrir collectivement des services, comme une retraite décente pour tout le monde, constitue notre plus grande richesse. 

SOURCES DISPONIBLES
au www.gazettemauricie.com

HISTOIRE

Benjamin Sulte, au cœur de notre histoire



L’année 2018 marque le 95^e anniversaire de la mort de Benjamin Sulte (1841-1923), un historien local exceptionnel mais aussi un intellectuel hors du commun. Grand provocateur dans l’espace public, ce critique virulent aura su laisser sa trace.



Benjamin Sulte, année inconnue.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

Après avoir fondé le Cercle littéraire de Trois-Rivières en 1859 avec quelques camarades, il publie à 21 ans son premier récit et plusieurs poèmes dans le Journal de l’instruction publique ainsi que dans la Revue canadienne. Ces œuvres lanceront Sulte définitivement dans la carrière des lettres.

À la suite de son enrôlement militaire, de 1861 à 1866, il accepte le poste de rédacteur du journal Le Canada, à Ottawa, où il emménage. Après la création du Dominion du Canada en 1867, il obtient un poste de traducteur à la Chambre des communes. En mai 1870, il devient fonctionnaire au ministère de la Milice, poste où il sera responsable des archives et de la correspondance à partir de juillet 1887. Acharné au travail, c’est lui qui mettra en ordre les archives militaires (1760 1880) du gouvernement fédéral.

Bien qu’il s’adonne à différents genres littéraires (poésie, chanson, contes et nouvelles), l’histoire et sa ville natale, Trois-Rivières, demeurent ses sujets de prédilection. Ses premiers ouvrages témoignent de cet intérêt pour le passé : Les marchés de la ville des Trois-Rivières (1868), Histoire de la ville des Trois-Rivières et de ses environs (1870) et Album de l’histoire des Trois-Rivières (1881).

Entre 1882 et 1884, il publie son étonnante œuvre maîtresse, l’Histoire des Canadiens-français (1608-1880), qui déclenche les hostilités contre lui. Pour la première fois, selon la biographe Hélène Marcotte, un historien s’intéresse aux conditions de vie des gens du peuple. Mais, dans ce livre, Benjamin Sulte s’attaque aussi au

clergé, notamment en présentant les Jésuites comme des opportunistes à l’esprit sectaire !

Après la publication de son Histoire du Canada (1884) — il prétendait à tort être le premier à rédiger un ouvrage sur ce sujet —, son visage est immortalisé par le sculpteur Louis-Philippe Hébert dans sa statue de Laviolette, érigée pour le 250^e anniversaire de la cité trifluvienne, mais qui a malheureusement été détruite en 1919.

En 1916, l’infatigable Sulte confiait dans une lettre qu’il avait publié 3 500 articles depuis 1860 ! À la fin de sa vie, se basant sur les 80 000 notes qu’il avait accumulées, Benjamin travaillait à un ouvrage sur les origines des Canadiens-français (1608-1750), mais ce livre ne verra jamais le jour.

Soucieuse d’honorer sa mémoire, Trois-Rivières lui a rendu hommage de diverses façons. En 1934, on dévoilait un monument à son effigie dans le parc Champlain. Le pavillon des arts de l’UQTR porte son nom depuis le 10 novembre 1970. Enfin, en 1994, on créait le prix du patrimoine Benjamin-Sulte, l’un des Grands prix culturels de la Ville.

Malgré sa réputation sulfureuse et sa personnalité peu attachante selon Albert Tessier, l’érudition et la passion de Benjamin Sulte pour l’histoire nationale lui auront permis de laisser un héritage substantiel et accessible à tous. Il nous appartient maintenant de le redécouvrir et de le valoriser. 

***Sources et version plus longue disponible sur notre site Internet www.gazettemauricie.com**



Le surendettement des familles

Depuis la crise de 2008, les banques centrales ont rendu le crédit accessible en abaissant drastiquement les taux d'intérêt. Si cette politique avait pour but de soutenir la croissance économique, elle a contribué à propulser la dette des ménages à un niveau record. Mais l'endettement personnel n'est-il pas aussi la conséquence d'une économie de plus en plus inégalitaire ?

ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

Le taux d'endettement des familles canadiennes a doublé depuis une vingtaine d'années: il atteint 171 % du revenu disponible (171\$ de dette pour 100\$ de revenu net). Pour la première fois dans l'histoire, la dette des ménages dépasse la valeur du PIB. Cette hausse repose sur deux phénomènes. Primo, la frénésie immobilière qui a fait exploser le prix des maisons, et par le fait même le montant des prêts hypothécaires. Deussio, la hausse importante des dettes de consommation courante, qui représentent aujourd'hui près de la moitié du revenu net des ménages.

Si le faible coût du crédit a eu un effet pervers sur l'endettement, la baisse du pouvoir d'achat en constitue la cause fondamentale. Alors que les salaires

réels stagnent, des pans de la population vivent avec des jobs temporaires ou à temps partiel. L'endettement donne donc l'illusion de maintenir un pouvoir d'achat qui, dans la réalité, ne cesse de s'éroder. Décidément, la crise n'est pas finie pour tout le monde. C'est pourquoi la hausse de la dette des ménages augmente plus rapidement que la hausse de leurs revenus.

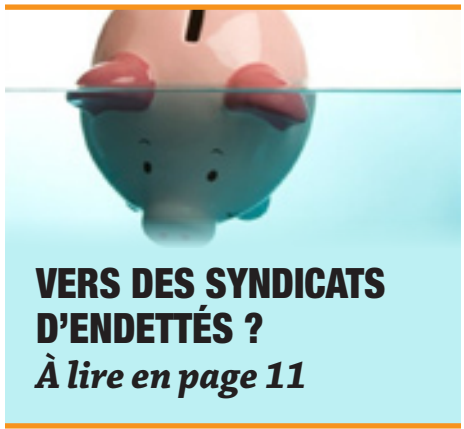
LES RISQUES DU SURENDETTEMENT

L'endettement accru va de pair avec la hausse des inégalités, comme en témoigne la situation critique des ménages à revenu modeste et moyen. Selon la Banque du Canada, les ménages très endettés (250 % ou plus de leur revenu) ont vu leur dette augmenter de 75 % depuis 2007. Et à l'intérieur de ce groupe, la proportion des ménages fortement endettés (plus de 350 % de leur revenu) a plus que doublé chez

la classe moyenne. Cela représente 720 000 ménages détenant une dette de 400 milliards \$, soit 21 % de la dette totale des Canadiens.

La cheffe économiste de l'OCDE lançait récemment une mise en garde sur les dangers d'un tel endettement, en soulignant qu'il augmentait les risques économiques et une remontée des inégalités. Ces risques sont d'autant plus grands que la Banque du Canada a déjà doublé son taux d'intérêt en 2017 et que d'autres augmentations sont attendues après la hausse de janvier dernier. Étant donné que la majorité des personnes ont emprunté à un taux variable qui suit le taux de la banque centrale, une hausse du taux d'intérêt d'un point de pourcentage (1%) pourrait entraîner la faillite d'environ 1 million de ménages selon l'agence d'évaluation du crédit TransUnion.

Qui dit faillite, dit appauvrissement, car un nombre accru de ménages perdraient leurs maisons ou verraient la valeur de celles-ci diminuer. Cette perte de richesse serait alors transférée aux plus riches et aux financiers. Ainsi, la grande roue des inégalités irait en s'accéléralant, poussée par le cercle vicieux du pouvoir d'achat affaibli, l'endettement accru, les faillites et l'appauvrissement. 9



VERS DES SYNDICATS D'ENDETTÉS ?
À lire en page 11

9 CAP SUR L'INNOVATION SOCIALE

La Gazette de la Mauricie, en collaboration avec le Pôle d'économie sociale Mauricie et la Caisse d'économie solidaire Desjardins, vous présente la série *Cap sur l'innovation sociale*. Dans chacune de nos parutions d'ici juin 2018, nous mettrons en lumière un projet ou une initiative entrepreneuriale qui répondent de façon originale à un besoin de notre collectivité. Voici le cinquième de cette série de neuf articles qui accompagnent les capsules vidéo diffusées sur notre site gazettemauricie.com.



Nicolet fait confiance à ses citoyens et citoyennes

STEVEN ROY CULLEN

La Ville de Nicolet figure parmi les premières municipalités québécoises à se doter d'un budget participatif citoyen. L'automne dernier, elle concluait un processus de plusieurs mois en soumettant six projets bien ficelés au vote populaire. À cette occasion, la mairesse, Geneviève Dubois, avait donné rendez vous à l'équipe de *La Gazette* pour lui exposer le caractère innovant de la démarche.

« On se trouve dans le Parc Thérèse-Boisvert-Allard. Je dirais que ce parc

a un peu fait germer l'idée du budget participatif citoyen, parce que c'est le résultat des efforts d'une famille qui souhaitait rendre hommage à leur mère », affirme la mairesse à propos de l'endroit où a lieu l'entretien.

POURQUOI INSTAURER UN BUDGET PARTICIPATIF ?

L'initiative de la famille Boisvert-Allard était entièrement autonome. Les membres de la famille ont fourni les fonds nécessaires et ont ensuite collaboré avec les services de la ville pour la création du parc. Or, combien d'autres projets d'intérêt public pourraient voir le jour si

les citoyens et les citoyennes avaient les moyens de concrétiser leurs idées ?

« Les gens ont l'impression de pouvoir se prononcer et d'avoir un impact réel sur l'avenir de leur municipalité une fois aux quatre ans au moment de choisir leurs élus. Je trouvais que c'était peu significatif, souligne Mme Dubois. De leur donner les moyens de proposer des projets, de prendre un pourcentage du budget municipal et de le redonner aux citoyens, je trouvais que c'était très innovateur et c'est ce qui me plaisait dans le budget participatif citoyen ».

PROCESSUS RIGoureux

Les sommes réservées à la réalisation de projets citoyens ne sont pas versées au gré des demandes déposées. Bien plus qu'un simple appel de projets, le budget participatif citoyen de Nicolet respecte un processus rigoureux en six étapes:

1. DÉPÔT D'IDÉES de projets par les citoyens et citoyennes;
2. ANALYSE DE RECEVABILITÉ par le comité de pilotage;
3. BONIFICATION DES IDÉES par d'autres citoyens et citoyennes ou lors de rencontres avec les intervenants municipaux;
4. ANALYSES technique, juridique et financière des idées par les porteurs de projets;

5. SÉLECTION DES PROJETS devant être soumis au vote populaire par le comité de pilotage;

6. VOTE POPULAIRE.

L'engagement des porteurs de projets est exigé à chacune de ces étapes. « Je pense que cela a surpris quelques citoyens. C'est une démarche quand même intense. Ils sont engagés tout au long du processus et même pour la mise en œuvre de leur projet s'il s'avère que celui-ci est retenu par la population », précise Mme Dubois.

ENGAGEMENT CITOYEN

« Le budget participatif citoyen s'inscrit très bien dans la nouvelle façon de faire de la Ville de Nicolet qui vise à susciter un engagement accru des citoyens. Ces derniers portent les projets et ne font pas juste en demander la réalisation. Ils sont partis prenantes de ces projets-là » renchérit Geneviève Duval, directrice des Services à la communauté.

Au final, trois projets auront été retenus par les Nicoletains et Nicoletaines, soit l'aménagement du quai au Port Saint-François, l'ajout d'une structure de jeux d'enfants en forme de bateau pirate sur le terrain de la chapelle du Port Saint-François et l'érection d'une sculpture en forme d'arbre-fontaine devant le Centre des arts populaires. 9



4 • L'aménagement du quai de Port Saint-François figure parmi les trois projets retenus lors de la première édition du budget participatif citoyen à Nicolet.



Arbre décontaminant, écorce enrichie

Les arbres et les plantes possèdent la capacité de filtrer et de décontaminer sol, eau et air. Ce phénomène se nomme la phytoremédiation, et une expertise dans ce domaine a été développée à l'Université de Montréal (UdeM). Grâce à des travaux de recherche menés à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), en partenariat avec Innofibre et le Centre d'études des procédés chimiques du Québec (CÉPROCQ), il est également connu que les écorces d'arbres contiennent des ingrédients actifs aux propriétés médicinales et cosmétiques. Mais comment des pratiques de phytoremédiation peuvent-elles influencer les ingrédients actifs contenus dans l'écorce ?

LAURÉANNE DANEAU

DIRECTRICE DU CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT MAURICIE

Il s'agit de la question au cœur d'un nouveau projet de recherche lancé dernièrement à l'UQTR et qui se déroulera sur trois ans. Professeurs au département de chimie, biochimie et physique de l'UQTR, Simon Barnabé et Isabel Desgagné-Pénix pilotent l'étude en collaboration avec d'autres chercheurs dont les professeurs Frédéric Pitre et Michel Labrecque de l'UdeM.

L'ÉCORCE ET SES ANTIOXYDANTS

Dans le passé, des études menées par l'UQTR, Innofibre et le CÉPROCQ sur l'écorce d'arbre ont permis d'identifier des ingrédients actifs telles que des molécules antioxydantes utiles aux traitements contre le cancer, et d'autres aux propriétés médicinales, cosmétiques et nutraceutiques. Or, « seules des expérimentations sur de l'écorce issue de scieries avaient été étudiées », rapporte Simon Barnabé, qui souhaite à présent étudier ce phénomène dans un contexte de phytoremédiation.

La nouvelle étude prévoit donc d'analyser deux parcelles situées à Montréal et en banlieue d'Edmonton, comportant une centaine de saules plantés il y a environ cinq ans. Ces arbres prennent racine dans des sols contaminés qui sont irrigués par des eaux usées traitées. Alors que les racines et le feuillage filtrent les composantes nocives et décontaminent le sol, « les saules sont exposés à un stress qui engendre une augmentation des ingrédients actifs concentrés dans l'écorce », explique Simon Barnabé. Ce printemps, quelques spécimens seront coupés pour permettre aux chercheurs d'extraire ces ingréd-



CRÉDITS : DOMINIC BÉRUBÉ, USINE DÉSFFECTÉE ALERIS

La décontamination de sols par l'utilisation de plantes est une approche de mieux en mieux documentée. Un nouveau projet de recherche de l'UQTR tente maintenant de savoir si ces contaminants influencent les ingrédients actifs contenus dans l'écorce des arbres.

dients actifs à haute valeur ajoutée et d'en étudier leurs composantes.

UNE NOUVELLE EXPERTISE POUR LA RÉGION

Alors que les villes de Shawinigan, Trois-Rivières et Bécancour sont aux prises avec de nombreux problèmes de sols contaminés, il apparaissait opportun pour Simon Barnabé que l'UQTR possède une expertise pouvant répondre à ces défis. « Étant spécialiste en valorisation de la biomasse forestière, je voulais que mon équipe et mes proches

collaborateurs d'Innofibre travaillent sur un projet d'étude en phytoremédiation pour développer une expertise régionale utile à la décontamination des sols », mentionne-t-il. Au cours des trois années prévues pour l'étude, l'équipe de recherche souhaite mettre en place au moins une parcelle expérimentale dans la région. Pour l'instant, aucun site n'a encore été retenu.

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

Pour rendre cette étude possible, les professeurs Barnabé, Desgagné-Pé-

nix, Pitre et Labrecque bénéficient de la collaboration d'autres chercheurs : Yacine Boumghar (CÉPROCQ – Collège de Maisonneuve), Jean-Philippe Jacques et Nathalie Bourdeau (Innofibre – Cégep de Trois-Rivières), et de la participation d'Agro Énergie, Enerkem et NRCan. Prennent aussi part à ce projet cinq étudiants universitaires (UQTR et UdeM) de premier, deuxième et troisième cycles et de niveau postdoctoral, alors qu'une phase de recrutement de nouveaux étudiants reste à venir. 9



PROCHAINEMENT EN SPECTACLE
AU SALON WABASSO DE LA SHOP DU TROU DU DIABLE
300 - 1250, AV. DE LA STATION, SHAWINIGAN / 819 556-6666

SAMEDI 17 FÉVRIER 2018 EXTERIO + CAPITAINE REVOLTE + O LINEA	JEUDI 8 MARS 2018 GONE IN APRIL + OUTLYING	VENDREDI 30 MARS 2018 DANCE LAURY DANCE + INVITÉS
SAMEDI 24 FÉVRIER 2018 TAIWAN MC + DJ STALKER	SAMEDI 10 MARS 2018 THE PEELERS + MORGAN	VENDREDI 6 AVRIL 2018 GALAXIE + LOUIS-PHILIPPE GINGRAS
VENDREDI 2 MARS 2018 OKTOPLUT + CARDIEL + PRIEUR & LANDRY	SAMEDI 17 MARS 2018 MONONC' SERGE	VENDREDI 20 AVRIL 2018 KEITH KOUNA + GAZOLINE
	SAMEDI 24 MARS 2018 GENETIC ERROR + DARKSIDER + SOIL OF IGNORANCE	VENDREDI 28 AVRIL 2018 PONCTUATION + IDALG

PRÉVENTE À NOTRE BOUTIQUE ET SUR LEPOINTDEVENTE.COM
POUR PLUS D'INFORMATION : TROUDUDIABLE.COM/EVENEMENTS



LE TROU DU DIABLE
BROUE PUB ET RESTAURANT
412, AVENUE WILLOW
SHAWINIGAN / 819 537-9151
POUR PLUS D'INFORMATION
TROUDUDIABLE.COM

LES SUGGESTIONS DE NOS LIBRAIRES



AUDREY MARTEL, LIBRAIRE, LIBRAIRIE L'EXÈDRE

Voici trois bandes dessinées qui abordent chacune à leur façon le thème de l'amour. Des lectures parfaites pour célébrer la Saint-Valentin !



ET SI L'AMOUR C'ÉTAIT AIMER ?

Fabcaro, 6 pieds sous terre

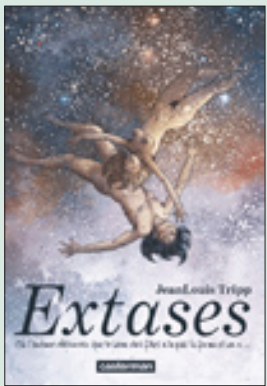
Vous êtes nostalgique de la série *Le cœur a ses raisons* ? Voilà la bande dessinée idéale ! *Et si l'amour c'était aimer ?* de l'auteur français Fabcaro est un hommage absurde aux photos-romans. L'histoire est classique, voire éculée ; Sandrine et Henri sont riches et heureux, jusqu'au jour où Sandrine craque pour un livreur. Les non-sens et le décalage entre le texte et les illustrations sont à se tordre de rire !



BETTY BOOB

Vero Cazot et Julie Rocheleau, Casterman

L'illustratrice québécoise Julie Rocheleau s'associe à Vero Cazot afin d'offrir une bande dessinée éclatante et vitaminée qui se penche toutefois sur un sujet grave. Ici, c'est l'après cancer du sein que l'on explore. Le moment où l'on doit apprendre à vivre avec un nouveau physique. C'est avec beaucoup d'optimisme que le duo de créatrices aborde les thèmes de l'acceptation de soi et de la différence dans cette BD dépourvue de texte, mais remplie d'images éloquentes.



EXTASES

Jean-Louis Tripp, Casterman

Dans *Extases*, Jean-Louis Tripp, l'un des deux créateurs derrière la série à succès *Magasin général* (Casterman), se met - littéralement - à nu. À travers un témoignage audacieux et honnête, l'auteur pose un regard très sain sur les émotions et la sexualité masculine. Dans cet album explicite sans être pornographique, Tripp parle sans tabou de son éveil à la sexualité et des expériences qui ont jalonné sa vie, tout en ponctuant son récit d'humour et de sensibilité. Vivement la parution du deuxième tome!



L'Exèdre, librairie
910, boul. St-Maurice
Trois-Rivières
Tél. : 373-0202
www.exedre.ca

J'aime Hydro : replonger dans un courant collectif

Le 27 novembre dernier, Christine Beaulieu, native de Pointe-du-Lac, recevait pour son texte *J'aime Hydro* le prestigieux prix Michel-Tremblay, décerné par la Fondation du Centre des auteurs dramatiques (CEAD) pour récompenser le meilleur texte créé à la scène au cours de la saison précédente. Ce prix est le couronnement d'une année faste pour la comédienne et dramaturge, qui fait son chemin entre le théâtre et le cinéma depuis sa sortie de l'école de théâtre en 2003. En attendant la représentation les représentations qui seront données les 1^{er} et 2 mars prochain à la salle J. Antonio Thompson, je me permets, en ce mois des amoureux, de vous dire pourquoi j'ai eu vraiment un coup de cœur pour ce spectacle.

LUC DRAPEAU

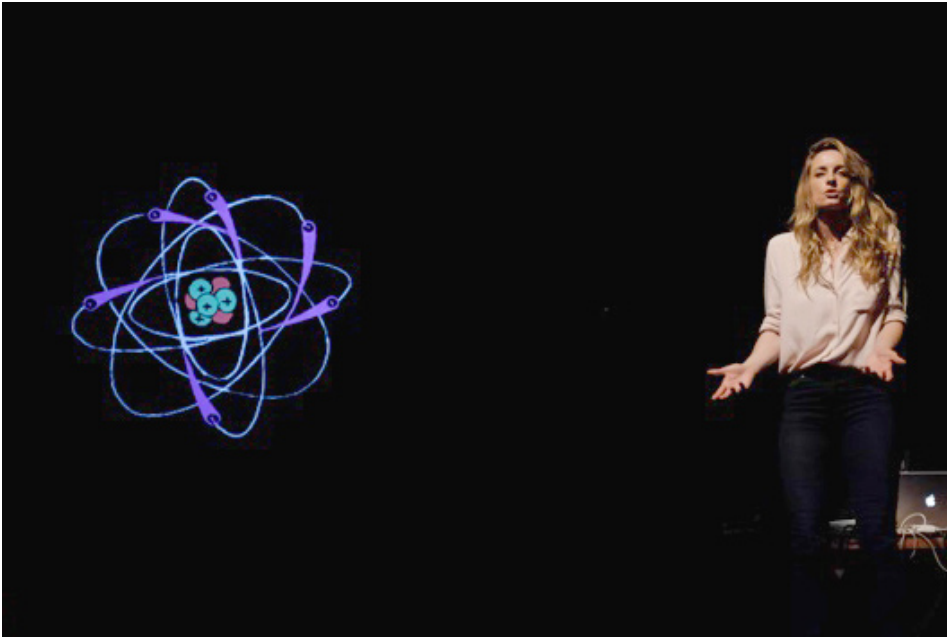
POURQUOI J'AIME LA PROPOSITION

S'il ne fait aucun doute que la pièce remporte présentement un succès éclatant, comme en témoignent toutes les représentations qui en ont été données à guichet fermé et l'attention que les médias lui ont consentie, pour Christine Beaulieu, les trois années de recherche qu'elle a consacrées à sa conception n'ont pas été évidentes : « J'ai été super angoissée, mais ça a été super bien reçu. Honnêtement, j'ai eu beau avoir joué tous les rôles dans ma vie, ça été la chose la plus gratifiante parce que là, tout à coup, on félicite au-delà de l'apparen-

tout d'éprouver le besoin d'entrer en communion avec leurs semblables pour approfondir le lien qui les unit et, dans le cas qui nous occupe, leur lien avec une société d'État qui a été un pilier important de la fondation de notre société.

ITINÉRAIRE D'UN ENGAGEMENT

Il n'est pas étonnant de constater que, dans le flot d'informations sur lequel nous surfons, où tous les jours des milliers de nouvelles se disputent notre attention, celles qui devraient la capter nous glissent des mains et quittent trop rapidement nos mémoires. Face à ce trop-plein devant lequel les spécialistes eux-mêmes peinent à se retrouver, il va



CRÉDITS : PORTEPAROLE

Dans la pièce de théâtre documentaire *J'aime Hydro*, Christine Beaulieu cherche à savoir ce qu'est devenu la relation entre Hydro Québec et les Québécois. Sommes-nous toujours maîtres chez nous ?

ce », a-t-elle confié à ma collègue Magali Boisvert.

Soyons sincères, au départ intituler un spectacle *J'aime Hydro* alors qu'Hydro-Québec vient de hausser ses tarifs résidentiels de 1,1 % pour 2018, unir «théâtre» et «documentaire» dans une même proposition et présenter un spectacle qui dure 3 h 30 étaient loin de constituer un gage de réussite marketing. En effet, pourquoi faire du théâtre documentaire quand il serait préférable de faire de la pub pour gagner sa vie ?

J'aime la proposition parce qu'elle défie les pronostics froids habituels. Elle me prouve qu'en cette ère des communications, les gens continuent malgré

de soi que nous perdions de vue bon nombre des enjeux auxquels est confrontée notre société. C'est dans ce tourbillon que l'auteur accepte de se lancer à corps perdu au gré des courants de pensée et des opinions tous azimuts. Au fil de cette traversée, elle passera du point de vue du néophyte à une prise de position davantage concernée qui cristallisera son engagement. « Parce que j'aime et parce qu'une fois que j'aime, je ne peux plus être indifférente », dira-t-elle à propos de sa/notre relation avec Hydro-Québec, qui est devenue moins transparente qu'on aimerait qu'elle soit. J'ose croire que c'est un vœu que formule Christine Beaulieu à l'intention du spectateur : ce désir que sa démarche ait un effet miroir sur notre propre engagement.

Seulement **1\$** / carte.

Jusqu'à **1250\$** à gagner!

10-3-1

En ondes tous les samedis dès 13h

Cartes en vente auprès de tous les dépanneurs ou supermarchés de la région.

BONNE CHANCE!

BINGO

14	23	42	55	52
8	31	66	64	

Un nouvel événement pour les amateurs de cinéma

Le 25 janvier dernier, les cinéphiles apprenaient avec joie la venue dans la région mauricienne des Rendez-vous des cinémas du monde de Trois-Rivières, nouvel événement cinématographique organisé par le Comité de Solidarité/Trois Rivières (CS3R) et le cinéma Le Tapis Rouge dont la première édition aura lieu du 16 au 22 février prochain.

STEVEN ROY CULLEN

« Les Rendez-vous des cinémas du monde de Trois-Rivières sont là pour permettre l'éducation citoyenne et l'éducation à la solidarité. Cela se fait par le truchement de bon cinéma du monde avec de bons réalisateurs qui présentent une critique ou une perspective de réalités sociales vécues dans leur pays qui peuvent avoir des parallèles partout sur la planète», explique Richard Grenier, coordonnateur de la mobilisation et des campagnes d'éducation au CS3R.

« On réalise cet événement aussi pour favoriser une culture québécoise forte, accueillante et respectueuse des différences », poursuit-il.

Les Rendez-vous des cinémas du monde de Trois-Rivières proposent pour cette première édition six fictions et un documentaire qui ont tous en commun de raconter des histoires qui ne s'oublient pas. Voici la liste des films qui prendront l'affiche :

- **TUKTUQ**, une chronique politico-sociale en territoire nordique de Robin Aubert (film d'ouverture) ;
- **GLORY**, une satire sociale bulgare sur l'argent et le pouvoir ;
- **LUCKY**, l'histoire d'un vieux cow-boy américain qui aime refaire le monde ;
- **PARADIS**, un drame de guerre sur trois destins croisés ;

- **POÉSIE SANS FIN**, un drame biographique fantaisiste d'un grand auteur latino-américain ;
- **JE NE SUIS PAS VOTRE NÈGRE**, un documentaire social sur le racisme et la fraternité ;
- **ALIAS MARIA**, un drame biographique sur une jeune soldate de la guérilla en Colombie (film de clôture).

Chacun des films sera projeté deux fois par jours, soit à 13 h et à 19 h 30. Le prix d'admission sera de 9 \$ pour les projections de jour et de 11 \$ pour celles du soir. Le prix d'admission pour les aînés est de 9 \$ en tout temps, alors que celui des étudiants est de 6 \$ en tout temps. Il est également possible de se procurer au coût de 20 \$ un passeport valide pour trois projections. Les films *Glory* (19 février) et *Je ne suis pas votre nègre* (20 février) seront suivis d'un échange avec le public lors des diffusions du soir.

« Un bon livre, comme un bon film, comme toute œuvre d'art valable, ne nous laisse pas intacts : il nous fait sortir de nous-mêmes et nous engage à porter sur le monde et sur nous-mêmes un regard différent »
- Bernard Émond, *Camarade, ferme ton poste*, Lux Éditeur, 2017. 

**Pour les détails de la programmation ou pour l'achat de passeports : www.cs3r.org ou www.cinemaletapisrouge.com*



MA

Culture

LE TALENT
DES TRIFLUVIENS
VOUS INSPIRE
UNE ÉMISSION TÉLÉ ?

Proposez-nous un projet !

Tous les détails : MATV.CA/MON-PROJET

MA tv

L'ESPACE CITOYEN DE  VIDÉOTRON

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 7

Les oublié.e.s du désert

Alors que l'autodétermination de la Catalogne a récemment occupé de nombreuses pages de l'actualité internationale, non loin de là, le Sahara occidental, lui, se faisait discret. Pourtant, la « dernière colonie d'Afrique » est au cœur d'un conflit avec le Maroc, et ce, depuis plusieurs décennies.

ALICE GRINAND

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/
TROIS-RIVIÈRES

Le Sahara occidental, avec ses quelque 540 000 habitant.e.s, est situé au nord-ouest de l'Afrique et se trouve au cœur d'un enjeu territorial avec le Maroc. Ce dernier le considère comme partie intégrante de son territoire, tandis que le Front Polisario, considéré par l'ONU comme le « représentant du peuple sahraoui », réclame l'indépendance du territoire, soutenu notamment par le voisin algérien.

UN CONFLIT DE PLUS DE 40 ANS

Au sortir de la colonisation espagnole en 1976, la région se voit annexée par ses deux voisins, le Maroc et la Mauritanie. Cette dernière se retire toutefois en 1979. Le Front Polisario, mouvement de libération nationale du Sahara occidental créé en 1973, s'oppose au gouvernement marocain et proclame la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en 1976, dont le gouvernement est en exil en Algérie. Un mur de sable érigé par le Maroc traverse le Sahara occidental et sépare les zones occupées, représentant 80 % du territoire comprenant les zones les plus fertiles et l'accès à la mer, et celles sous l'influence du Front Polisario, dans le désert saharien.

Les tensions ne se sont jamais complètement apaisées, bien qu'un cessez-le-feu soit en vigueur depuis 1991.

Une mission de l'ONU, la MINURSO, est depuis déployée afin d'observer ce cessez-le-feu et de faciliter l'organisation éventuelle d'un référendum qui permettrait aux Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination. Vingt-sept ans plus tard, ce vote n'a toujours pas eu lieu et la question du Sahara occidental, dernier territoire non autonome d'Afrique, reste non résolue. Des dizaines de milliers de Sahraouis vivent en exil dans des camps de réfugiés près de Tindouf, en Algérie, tandis que celles et ceux restés en territoire occupé souffrent de nombreuses violations des droits de la personne et de discriminations.

LA « NON-SOLUTION », UNE SOLUTION ?

L'enjeu est évidemment économique; le territoire sahraoui contribuant grandement aux recettes d'exportation du royaume marocain. Le Sahara occidental est en effet pourvu de nombreuses ressources. Ainsi, avec ses 1200 km de côtes et des eaux parmi les plus poissonneuses au monde, 78 % des captures de pêche considérées comme marocaines proviennent du territoire disputé.

Le 10 janvier dernier, un accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc était jugé non valide par la Cour de justice de l'Union européenne. Le motif invoqué ? La violation du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Car si les pays



CRÉDITS : AFP PHOTO PATRICK HERTZOG

Au Sahara occidental, un mur de sable de 2700 km, construit par le Maroc, sépare les zones occupées du reste du territoire. La situation des Palestinien.ne.s et des Sahraouis semble souffrir de nombreuses similitudes.

reconnaissant le Sahara occidental comme entité nationale souveraine sont minoritaires, l'ONU n'a néanmoins jamais reconnu la souveraineté marocaine sur le territoire sahraoui. Cette décision de justice met en question le statut juridique de ce territoire. Néanmoins, cette décision permettra-t-elle de relancer un réel processus pour l'autodétermination

du peuple sahraoui ? Il est possible d'en douter.

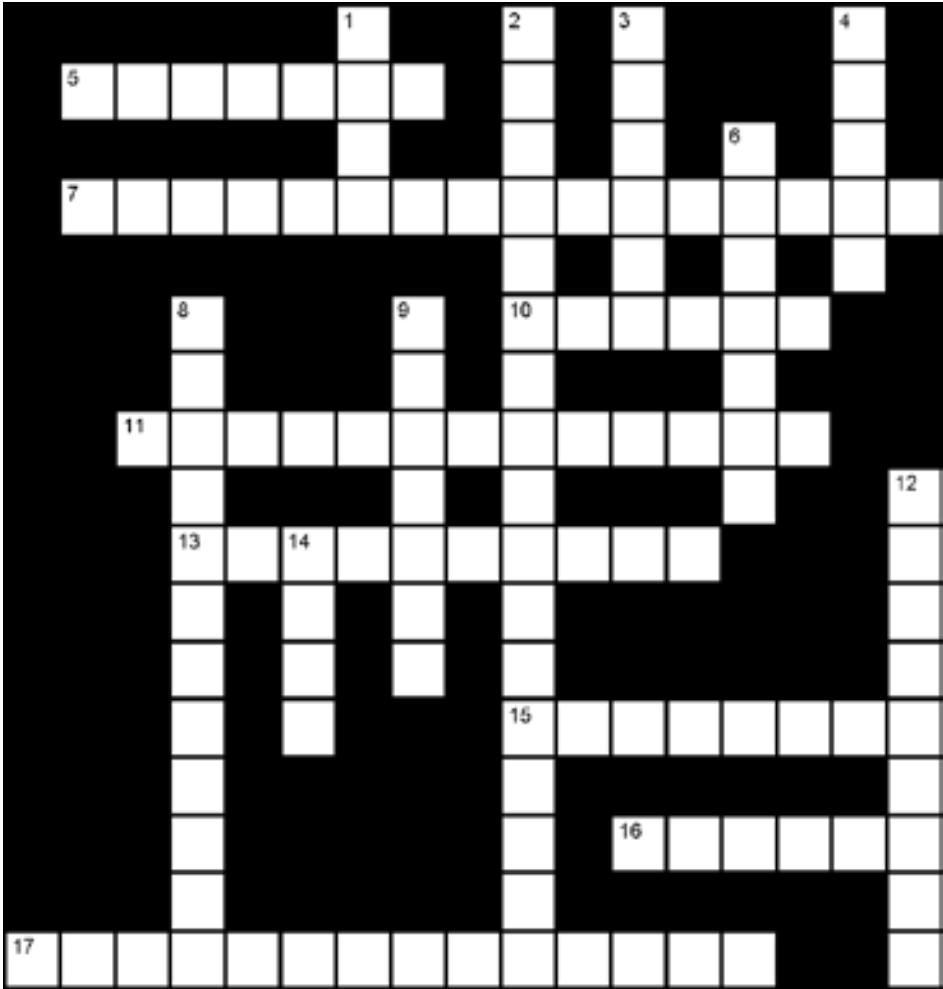
Car qui osera élever la voix contre ce statu quo ? Dans la poudrière que représente aujourd'hui cette région du monde, non loin du brasier laissé par la chute de Kadhafi en Libye, la question semble très inflammable.

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

Comité de solidarité/Trois-Rivières
819 373-2598 - www.cs3r.org
www.in-terre-actif.com



MOTS CROISÉS



8 • LA GAZETTE DE LA MAURICIE

HORIZONTALEMENT

5 Première ville à se doter d'un budget participatif citoyen sur le territoire desservi par La Gazette. (7)

7 Technique de dépollution basée sur les plantes et leurs interactions avec le sol et les microorganismes. (16)

10 Ancienne usine située dans le secteur Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières dont les terrains sont contaminés. (6)

11 Laure Waridel en est une. (13)

13 Type de prêts accordés par les fonds de crédit communautaire. (5-5)

15 Sujet de prédilection de Benjamin Sulte pour ses écrits (8)

16 Cette économie n'est pas spéculative. (6)

17 Endettement trop important pour lequel le débiteur risque la faillite personnelle. (14)

VERTICALEMENT

1 Régime réglementé par le gouvernement permettant au contribuable d'épargner tout en reportant l'impôt en vue de sa retraite. Jusqu'à une limite an-

nuelle définie, le montant d'argent versé est déductible d'impôt. (Acronyme) (4)

2 Qui se rapporte au cinéma. (17)

3 Le pouvoir d'achat en est un. (6)

4 Pays qui a fait ériger un mur dans le désert et qui bafoue les droits des Sahraouis. (5)

6 Aussi qualifié de « socialement responsable », ce type de fonds commun de placement évite les placements dans des sociétés sans « responsabilité sociale », un terme dont la définition varie d'un fonds à l'autre. (7)

8 Forme de théâtre dans laquelle s'inscrit l'œuvre J'aime Hydro. (12)

9 Refus par un employeur de fournir du travail à un groupe de salariés à son emploi en vue de les contraindre à accepter certaines conditions de travail (4-3)

12 Propriété d'un titre dans le but de faire de l'argent en en tirant un revenu, un gain en capital, ou les deux. (9)

14 Cette institution continue d'investir dans certaines entreprises qui ont recours aux paradis fiscaux. (Acronyme) (4)

SOLUTION : PAGE 2

Finance responsable

Février étant le mois des REER, il ne pouvait pas tomber mieux que nous nous intéressions à la finance responsable. Et avant même de définir ce que cette appellation signifie, insistons sur l'importance d'une nécessaire alternative aux dérives actuelles de l'économie conventionnelle, principalement incarnées dans les bulles spéculatives des indices boursiers et dans les monnaies virtuelles comme le Bitcoin. Autant d'excès et d'abus qui contribuent à accroître les inégalités, à nous rapprocher toujours plus d'une crise économique tout en nous conduisant au bord du précipice en matière d'environnement.

RÉAL BOISVERT

La finance responsable découle en ligne directe de la consommation responsable. De la même façon que «consommer c'est voter», épargner et investir c'est faire une différence. C'est convenir de ne pas laisser aux seuls agents financiers le soin de faire fructifier notre argent. C'est leur dire par exemple que nos placements ne doivent pas servir à l'industrie militaire, au développement des hydrocarbures ou à faire rouler des usines de misère. C'est faire entendre raison à l'économie. C'est lui imposer des valeurs et lui donner un supplément d'âme. Bref, la finance responsable s'appuie sur cette idée que les placements les plus humbles comme les plus importants sont des investissements dans le bien commun et les progrès de société.

Ce cahier entre dans le vif du sujet en proposant des exemples concrets d'investissements éthiques qui rapportent et qui contribuent par effet d'entraînement à transformer l'économie. Il s'intéresse en outre à une ressource d'ici dont la mission est d'accompagner

des individus porteurs d'un projet d'entreprise viable et qui ont un accès limité aux services financiers conventionnels. Enfin, ce cahier se garde bien de faire la leçon à qui que ce soit, notamment aux personnes

lourdement endettées. En s'inspirant d'un mouvement en émergence aux États-Unis, *la Gazette* démontre en quoi une prise en charge collective de certaines dettes individuelles peut offrir une issue insoupçonnée à un

problème personnel en apparence insurmontable. Comme quoi la finance responsable, entendue au sens d'implication citoyenne dans la conduite des affaires économiques, est à la portée de tous. Bonne lecture ! 9



« J'investis dans le
REER sans pétrolière
de la Caisse
d'économie solidaire »



Karel Mayrand, écologiste

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**



PORTRAIT DE LA FINANCE RESPONSABLE AU QUÉBEC

Engagements et contradictions

Tous les trois ans, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) publie un rapport indiquant la part du large éventail d'activités financières et d'investissements responsables. Si leur dernière publication à l'automne 2017 dénote une progression de la finance responsable (hausse de 168 milliards de dollars entre 2013 et 2016), force est de constater qu'une ambivalence demeure.

LOUIS-SERGE GILL

PORTRAIT DE LA FINANCE RESPONSABLE

La majeure partie des investissements dans le secteur de la finance responsable se situe dans les actions diverses (46,6 %) et la tendance est à l'évitement de secteurs jugés négativement, entre autres le tabac, l'armement, les énergies fossiles et la pornographie. En misant sur des critères environnementaux et humains (droit du travail, par exemple), les entreprises désireuses d'investir de manière responsable sont confrontées à un rigoureux travail de recherche, de compréhension des enjeux, voire même à la nécessité de se doter d'une politique particulière. Ainsi, ces décisions reposent parfois sur des institutions gouvernementales, comme la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ), ayant déjà élaboré une politique en la matière.

LE CAS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC

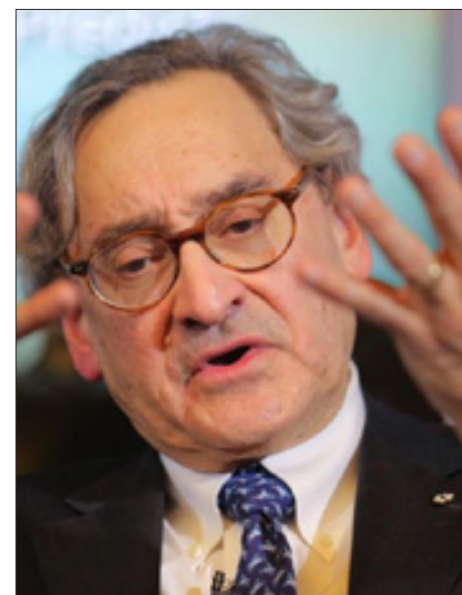
Les deux premiers principes et convictions qui guident cette politique s'énoncent comme suit : 1) « La Caisse est un investisseur à long terme. À titre de

partenaire, la Caisse encourage les sociétés à adopter des politiques et des pratiques responsables » ; 2) « Pour la Caisse, la diversification est importante pour tirer profit des marchés financiers, assurer une saine gestion des risques et produire les rendements attendus. » L'ambivalence est certaine : en tant que gestionnaire de portefeuilles, la CDPQ doit veiller au bon rendement et à la fructification des divers investissements, tout en maintenant ses multiples engagements « responsables ». À ce titre, la CDPQ a mis sur pied une stratégie d'investissement en contexte de changements climatiques, notamment en privilégiant une « transition vers une économie sobre en carbone de manière concrète et constructive, en apportant notre contribution d'investisseur à ce défi mondial. » Pour illustrer l'ambivalence, rappelons que le 25 mai 2017, Alexander Shields, du journal *Le Devoir*, rapportait une augmentation des investissements de la CDPQ dans le gaz, le pétrole et les énergies fossiles qui totalisent 16 milliards de dollars.

D'ailleurs, un peu avant l'été 2017, la CDPQ a essuyé de vives critiques pour

le maintien de certaines activités dans des paradis fiscaux. En août, avant la publication des Paradise Papers, la Caisse proposait une politique de fiscalité internationale. Aux dires de ses dirigeants, se retirer rapidement de ces secteurs d'activités n'est pas une mince affaire. Ainsi, l'organisation gouvernementale privilégie une posture médiatrice dans la mesure où elle assure un retrait progressif et cherche à influencer les autres investisseurs en ce sens.

Cette zone grise dont font état le rapport de l'IREC et le cas particulier de la CDPQ, de quoi est-elle le symptôme? Doit-on chercher dans l'engouement pour les pratiques responsables un nouvel intérêt plus en phase avec les perceptions néolibérales et moins en accord avec le développement financier au nom du bien commun ? Nous pourrions aisément en déduire que la sectorialisation croissante de l'économie et l'éparpillement des actifs dans diverses spécialisations, parfois contradictoires, constituent le « double tranchant » de la finance responsable, car il devient alors difficile de savoir où va réellement l'argent investi. 



Le PDG de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Michael Sabia, a refusé de s'engager à ne plus investir dans les entreprises qui ont recours aux paradis fiscaux malgré l'existence d'une politique d'investissement responsable au sein de l'organisation

SOURCES DISPONIBLES SUR NOTRE SITE
www.gazettemauricie.com

Hé oui, la finance peut être... solidaire!

Combien de bons projets d'entreprise, individuels ou collectifs, sont demeurés à l'état de projet parce que leurs promoteurs ne disposaient pas d'un patrimoine financier et de revenus fixes jugés suffisants par les institutions d'épargne et de crédit? « Une banque, disait George Bernard Shaw, Prix Nobel 1925 de littérature, vous prête un parapluie quand il fait beau. »

JEAN-CLAUDE LANDRY



Difficile de prétendre que les choses ont bien changé depuis l'époque du célèbre dramaturge irlandais. Les mul-

tiples refus de financement qu'avaient essuyé Les Échassiers de Baie-Saint-Paul, devenus depuis le prestigieux Cirque du Soleil, avant de s'adresser à la Caisse populaire des travailleurs de Québec (maintenant Caisse d'économie solidaire

Desjardins) en témoignent. N'eut été de la confiance accordée par cette institution « à part » à la jeune troupe et à son projet « nouveau genre » de cirque, qui sait si ce qu'on a qualifié de fleuron québécois aurait vu le jour?

Apporter une réponse à des situations de ce genre et proposer une solution novatrice aux problèmes de nos régions et quartiers urbains dévitalisés, voilà les fondements de la mise en place, dans plusieurs régions du Québec, de fonds de crédit communautaire. Ces organismes,

porteurs du concept de la finance solidaire, font en quelque sorte le pont entre un épargnant, individuel ou collectif, et un individu ou groupe, disposant de moyens financiers limités, en quête de financement pour réaliser un projet d'entreprise.

Le capital dont disposent les fonds de crédit communautaire provient essentiellement de sommes investies par des individus et organismes désireux de participer au développement du potentiel économique et humain de leur collectivité et de renforcer l'économie de proximité alors que l'économie internationale exerce une forte pression sur les économies locales.

Porteurs d'une approche différente en matière de crédit et financement, ces fonds accordent des micro-prêts sur la base d'une analyse financière, certes, mais également sociale et environnementale des projets qui leur sont soumis. Ils visent à assurer l'accès au crédit et l'accompagnement professionnel des individus tout en participant à la réduction des inégalités sociales au sein des communautés.

Chez nous, le Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie (FCEM) a été mis sur pied grâce aux démarches de personnes fortement engagées dans le développement économique et communautaire de notre région. En plus de

collaborer avec de nombreux organismes locaux, notamment la Jeune Chambre de la Mauricie, Culture Mauricie et IDÉ Trois-Rivières, le FCEM est membre du réseau MicroEntreprendre, lequel regroupe les 15 organismes de crédit communautaire œuvrant au Québec. Du mois d'avril 2016 au mois de mars dernier, les organismes membres de ce réseau ont accompagné pas moins de 2 516 entrepreneurs et permis la création ou le maintien de 573 entreprises ainsi que de 1036 emplois.

Face à la frilosité des institutions bancaires conventionnelles qui, ajoutait Georges Bernard Shaw dans son propos sur les banques, « reprennent, quand il pleut, le parapluie qu'elles vous ont prêté alors qu'il faisait beau », la mise en place et le développement au Québec d'organismes de microfinance solidaire représentent indéniablement une réponse novatrice prometteuse pour le développement de nos communautés.

Qui plus est, ce nouveau modèle de financement introduit entre le créancier et le débiteur un nouveau paradigme de relations motivé par la solidarité plutôt que par le strict intérêt financier comme l'étaient le prêt conventionnel ou l'acte de charité prenant la forme du don. 



Vers des syndicats d'endettés ?

« Endettés du monde entier, unissez-vous! » pourrait être la devise d'un mouvement qui gagne du terrain chez nos voisins du sud. De plus en plus d'Américains surmontent en effet les tabous et sentiments de honte qui entourent l'endettement personnel. Certains mettent leurs dettes en commun et établissent ainsi un formidable rapport de force vis-à-vis d'institutions financières irresponsables. Ce mouvement gagnera-t-il la société québécoise, où l'endettement des ménages en est un des plus élevés en Amérique du Nord?

JEAN-MICHEL LANDRY

Nous sommes tous, ou presque tous, endettés. Et ça n'a rien d'étonnant : avec un pouvoir d'achat stagnant et des services publics malmenés (voir p. 4), il devient de plus en plus difficile de subvenir à des besoins essentiels tels que se loger, s'éduquer (et dans quelques cas extrêmes s'alimenter) sans emprunter ou faire appel au crédit. Les dettes, hypothèques et défauts de paiements pèsent sur nos vies, et comptent parmi les principales causes de dépression et de suicide. En revanche, l'endettement fait la joie des banques, agences de prêts et autres institutions financières qui tirent des profits colossaux du « marché de la dette ». En mars dernier, des employés du groupe bancaire TD (Toronto Dominion) confiaient à la presse être forcés de vendre des produits financiers

destinés à accroître l'endettement de leurs clients. Au même moment, le réseau anglophone de Radio-Canada annonçait que le groupe bancaire affichait des profits records. Depuis, des employés de la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la Banque Royale et la CIBC ont révélé que ces pratiques malhonnêtes sont très répandues.

Comment mettre fin à cette spirale vicieuse? En déclenchant des « grèves d'endettés » (debt strikes), des étudiants américains ont jeté les bases de ce qu'aujourd'hui on appelle la désobéissance financière. L'idée est merveilleusement simple. Et, fait cocasse, elle prend sa source dans l'adage d'un ancien magnat du pétrole. « Si vous devez 100 \$ à la banque, » avait pour son dire M. Jean-Paul Getty, « c'est votre problème. Or si vous devez 100 millions à la banque... C'est le

problème de la banque! ». Traduisons : à l'échelle individuelle, une dette est source de culpabilité, parfois même d'isolement et de peur. Gravement endettés, plusieurs craignent de répondre au téléphone ou encore d'ouvrir leur courrier. Mises bout à bout, cependant, les dettes des uns et des autres forment une plateforme d'action collective efficace. Sortis de leur isolement et réunis, les endettés possèdent en réalité un énorme pouvoir de négociation. Aux États-Unis, où la dette étudiante nationale atteint la somme de 1,3 trillion de dollars, le problème de l'endettement lié aux études pourrait soudainement devenir le problème des banquiers...

Heureusement pour ces derniers, nous n'avons pas encore affaire à un mouvement de masse. Les grévistes

appartiennent tous au milieu étudiant, et le mouvement demeure lié à la vague de protestation visant les établissements de l'entreprise Corinthian Colleges qui a fermé ses portes en 2015, laissant derrière elle des centaines d'étudiants (américains et ontariens) sans diplôme valide et lourdement endettés. De toute évidence, on ne syndique pas des endettés comme on syndique les ouvriers d'usine. Les clients d'une institution financière irresponsables sont très souvent géographiquement éloignés les uns des autres et ne partagent la plupart du temps aucun lien. Tandis que l'endettement des ménages nord-américains continue de gonfler (il a bondi de 73% en six ans au Québec) l'idée qu'une dette n'est pas une honte, mais une arme, mérite toutefois une certaine réflexion. 9

Où en est notre pouvoir d'achat ?

Dans notre monde actuel, les enjeux sont de plus en plus abordés selon une perspective économique. Ainsi, bien qu'il s'agisse de la même personne, on parle plus volontiers du consommateur que du citoyen. Pour mesurer son bien-être et ses états d'âme, les outils sont nombreux. L'indice appelé « pouvoir d'achat » est un de ceux-là. Mais de quel pouvoir dispose réellement le consommateur (ou le citoyen) ?

SÉBASTIEN HOULE

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dit du pouvoir d'achat qu'il sert à déterminer « le revenu réel disponible par habitant ». Et l'ISQ définit le revenu disponible comme « la part du revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation de biens et de services, ainsi que pour l'épargne volontaire », une fois les impôts et cotisations publiques acquittés. L'indice du pouvoir d'achat est l'objet d'analyses et de discussions d'une faune d'observateurs qui en décortiquent chaque fluctuation. À l'échelle internationale, on parlera de « parité pouvoir d'achat », un concept que l'on juge complexe mais efficace pour comparer des économies.

Un important anthropologue du 20^e siècle, Marcel Mauss, dans une conférence portant sur les origines de la monnaie, avançait que celle-ci « n'est nullement un fait matériel et physique, c'est essentiellement un fait social ». Toujours en parlant de la monnaie, sous ses formes les plus primitives, Mauss disait que sa « possession conférait à leur détenteur un pouvoir qui [était devenu] aisément un pouvoir d'achat. » En conclusion de ses hypothèses, Mauss s'interrogeait à savoir si la foi que nous nourrissons envers les symboles de richesse que sont l'or et les monnaies n'est pas « en grande partie la confiance que nous avons dans son pouvoir ».

Dans la pensée de Mauss, parler de pouvoir d'achat n'est pas anodin. La notion dépasse l'idée de « revenu

disponible » à laquelle réfère l'ISQ. Des exemples de cette idée de pouvoir existent dans la société civile. Le slogan « acheter, c'est voter », mis de l'avant par l'écosociologue Laure Waridel, est une illustration de la portée politique de ce pouvoir, c'est-à-dire de nos gestes et de nos choix de consommation. La pratique du boycott, dont le succès repose sur la mobilisation (une autre forme de pouvoir citoyen), place le refus de consommer une marque ou un produit au centre de son

action. Sur un autre front, certains voient dans les différentes initiatives de création et d'utilisation de monnaies locales la manifestation citoyenne d'un désir de réappropriation d'un certain pouvoir.

Ainsi considéré, suivant sa capacité de dépenser, le citoyen, à l'instar de l'investisseur ou de l'entreprise, est en effet investi d'un pouvoir réel. En réponse à une économie devenue volatile et spéculative, différents mouvements de

consommation responsable ou engagée émergent. Ceux-ci prônent que par nos choix en matière d'épargne ou de consommation, de manière individuelle ou collective, c'est invariablement dans le monde de demain que nous investissons. Notre pouvoir, vu sous cet angle, est infini. 9

SOURCES DISPONIBLES
au www.gazettemauricie.com



Une bénévole pèse des aliments en vrac pour un participant NousRire, un groupe d'achat d'aliments biologiques et écoresponsables en vrac partout au Québec. Les choix de consommation constituent une manière de faire militer son argent. – nousrire.com

LES ÉLÈVES NE SONT PAS TOUS PAREILS



Une approche plus humaine de l'éducation est essentielle. Au-delà des statistiques, il faut penser réussite éducative. Le gouvernement doit soutenir par des moyens concrets les élèves et le personnel.

PASSONS DE LA PAROLE **AUX ACTES**



Syndicat des intervenantes en petite enfance Mauricie-Centre-du-Québec (FIPÉQ)

